

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

**COMMUNE DE SPRIMONT**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**PV de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)  
Le 24 février 2021 à 20h00  
(Vidéoconférence - ZOOM)**

---

**Membres de la CLDR : présents (P), absents (A) ou excusés (E)**

Président			
P	Luc DELVAUX	A	Pascale UMMELS
Mandataires communaux			
Effectifs		Suppléants	
A	Jean-Luc BOZET	A	Emmanuel GATHY
P	Laure MALHERBE	P	Daniel COLIENNE
A	Hubert BROERS	A	Michel BEAUFAYS
Citoyens membres			
Effectifs		Suppléants	
E	Claude ANCIEN	E	Bruno KHUAT DUJ
A	Dimitri BAILLIEN	A	Yvon CROSSET
A	Nicolas CAHAY	P	Pierre DYKMANS
P	Alfred DEBARSY	P	Marie-Françoise JACOT
P	Christiane DELMAL	P	Sylvie VERPOORTEN
A	Raphaël DEPOSSON	A	Patrick BROCHARD
A	Anne DUMOULIN	A	Alain HENRY de HASSONVILLE
E	Foyer Culturel	A	Yvette SEPULCHRE
P	Sylvie HILGERS	P	Pierre DUCHATELET
P	Christine JAMINON	A	Philippe UBAGHS
A	Willy LEGROS	A	Marc DUCHENE
A	Alphonse PIQUERAY	P	Didier THONON
Employée administrative référent PCDR			
P	Lola DEMBLON		
Agents PCDR du GREOVA			
A	Alix EVRARD		
P	Maud LACASSE		

M. DELVAUX ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les membres. Il remercie également chacun d'être présent ce soir au vu de la situation particulière vécue en ce moment. Il s'agit de la première réunion de la CLDR en 2021.

### **Ordre du jour et déroulement de la réunion**

#### **1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion de la CLDR (7/07/2020)**

Tous les membres approuvent, à l'unanimité, le PV du 7/07/2020 moyennant l'ajout de la remarque de M. DUCHATELET envoyée par mail en date du 3 février 2021 :

*Je souhaiterais cependant que l'on corrige en page 3 « Formation en alternance » par « Enseignement de promotion sociale ». En effet, la formation en alternance est appliquée par tous les opérateurs de formation (par exemple : pour la Région Wallonne : le Forem, l'IFAPME, les CISP, ...) y compris l'enseignement (CEFA). Les dossiers pédagogiques dont j'ai parlé ont été créés par l'Enseignement de promotion sociale.*

#### **2. Approbation du rapport annuel 2020**

Tous les membres approuvent, à l'unanimité, le rapport annuel 2020.

#### **3. Présentation de la synthèse des groupes de travail**

Mme LACASSE prend la parole et expose les futures fiches-projets qui composeront le PCDR. Cette synthèse a été envoyée à l'ensemble des membres après la réunion afin de laisser chacun analyser les projets et revenir vers la Commune ou le GREOVA en cas de questions. Cette synthèse est également annexée à ce PV. Suite à cette présentation, plusieurs remarques ont été formulées :

- M. THONON demande ce que cache le terme « Maison de village » : il s'agit d'une maison/salle regroupant diverses activités et pouvant être louée à tous les comités, clubs, groupements, etc. quel que soit le thème ou l'âge concerné ;
- Mme MALHERBE trouve la présentation très complète mais se demande s'il ne faudrait pas mettre ou remettre en valeur les stèles existantes au lieu d'en créer de nouvelles. La Commune est riche à ce niveau et pas mal de beaux monuments pourraient mieux être valorisés ;
- Mme DELMAL signale que si des marres ou lieux de marres sont installées dans la Commune, ces derniers doivent être proches pour une bonne biodiversité. Les marres sont généralement créées par paire afin que les animaux et insectes puissent se rendre dans la seconde en cas de pollution ou autre problème dans la première. Mme DELMAL demande à ce que d'autres endroits soient explorés pour la mise en place car Sprimont regorge d'endroits idéaux pour ce type de projet. Mme DEMBLON explique que le chemin entre Louveigné et Banneux est fortement inondé et le SPW a conseillé de le drainer fin d'y créer une marre. En outre, il ne faut pas oublier qu'un tel projet demande de l'entretien ;
- M. DUCHATELET précise que la Maison des Jeunes de Banneux est libre pour l'organisation de diverses activités et que cette dernière fonctionne un peu comme une Maison de village. Il serait dommage de créer une nouvelle alors que la Commune possède déjà de beaux espaces pour tous ;

- Mme HILGERS intervient et trouve que le Plan Maya n'est pas assez dynamique à Sprimont. Mme DEMBLON répond que beaucoup d'actions sont réalisées en interne actuellement : plantations, cimetières zéro pesticide, etc. Le service Environnement ne communique pas encore beaucoup avec les citoyens à ce sujet. Mme HILGERS propose de combiner l'action Village fleuri avec le Plan Maya via la plantation de fleurs de diverses espèces. Il y a peu, la Commune a acheté 6 ruches à destination des cours de Promotion sociale avec une mise à disposition du terrain utilisé. Si les objectifs sont atteints, les cours seront réitérés. Mme DELMAL poursuit et trouve le Plan Maya Sprimontois actif car 300 plantations ont eu lieu sur un terrain communal à Presseux (haies comprises). Malheureusement, aucun PCDN n'est en place et il est impossible d'en développer des nouveaux actuellement car une restructuration est en cours.

#### 4. Proposition des nouveaux groupes de travail + quelle communication adopter ?

Charte des bonnes manières à adopter sur la route (en tant qu'utilisateur faible ou automobiliste)	3/03/2021
Espace de convivialité dans le centre de Sprimont	10/03/2021
Charte de la ruralité	24/03/2021
Espace de convivialité à Chanxhe	31/03/2021
Amélioration de la Maison des jeunes de Banneux (rénovation // énergie, bâtiment)	21/04/2021
Espace de convivialité à Louveigné	28/04/2021
Espace de convivialité à Sendrogne	11/05/2021
Espace de convivialité à Gomzé-Andoumont	19/05/2021

Huit nouveaux groupes de travail sont imaginés afin de finaliser le PCDR :

La proposition est d'organiser ces groupes de travail dans la Salle du Conseil afin de garder les bonnes distances. Mme JAMINON intervient et trouverait plus opportun d'organiser les différents groupes dans les salles de villages. Ainsi, chacun serait au bon endroit et pourrait au mieux imaginer les aménagements. De cette manière, seuls les groupes généraux relatifs aux chartes, seraient organisés à l'Administration communale. Pour la communication, un toute-boîte est proposé pour les voisins ainsi que les comités, clubs, etc. Le GREOVA se chargera de créer les toutes-boîtes.

#### 5. Présentation des futures liaisons douces + explication de la ligne de conduite pour le PCDR

Mme DEMBLON prend la parole pour ce cinquième point à l'ordre du jour ; la mobilité douce fera partie intégrante du PCDR mais ne connaîtra pas de fiche-projets précise. En effet, la Commune développe actuellement un réseau et répond sans cesse à divers appels dont le dernier est WaCy (décembre 2020). Au vu du réseau qui s'améliore, il est impossible de prévoir une liaison précise avec le Développement rural car cette dernière pourrait être réalisée avant via d'autres moyens. Ainsi, la fiche-projet relative à la mobilité douce sera activée pour venir en aide au financement d'une liaison ou pour relier deux points importants selon l'opportunité du moment.

Mme DEMBLON poursuit la présentation en montrant aux membres les liaisons développées par la Commune et disponibles sur le nouveau site internet (<https://www.sprimont.be/ma-commune/services-communaux/mobilite/reseau-de-mobilite-active>). La base de ce réseau se présente sous la forme d'une étoile et le but est de relier les pointes. Trois couleurs composent la carte :

1. Rouge : Pistes cyclables suggérées ;
2. Orange : Pistes partagées avec des véhicules agricoles (ex : Wachiboux) ;
3. Vert : Pistes pour piétons, cyclistes et cavaliers.

Les routes nationales sont évitées au maximum et les quartiers résidentiels sont favorisés tout en maintenant des liaisons rapides pour les personnes se rendant au travail. En outre, certains tronçons sont réalisés sur fonds propres, entre Louveigné et Banneux par exemple, et d'autres via des subsides.

Mme DELMAL prend la parole trouvant les sentiers fortement abîmés à cause des vélos. Mme DEMBLON précise que les tronçons seront indurés pour que tous les usagers puissent y aller sans causer de dégâts. Une réunion a eu lieu récemment dans le cadre de l'action POLLEC afin de trouver un tarmac drainant respectueux de l'environnement. Une idée est d'utiliser le « green road » mais une analyse doit être effectuée car le coût n'est pas connu ainsi que la possibilité d'application sur les chemins sprimontois. M. DELVAUX poursuit en répondant que la largeur des sentiers n'est pas grande et même si le tarmac n'est pas perméable, la gravité n'est pas énorme ; il faut surtout que les pistes soient utilisées. La cendrée est aussi une solution mais demande beaucoup d'entretien. Dans le cas contraire, elle se transforme et devient un empierrement classique, moins praticable pour les cyclistes.

M. DUCHATELET demande ce qu'il est prévu pour les quads et motos. Mme DEMBLON répond que des barrières et des plots seront prévus pour bloquer les accès aux sentiers. L'idéal serait également de prévoir un tel système pour les tracteurs afin que les obligations soient respectées. A Wachiboux, par exemple, si des plots sont placés, seuls les tracteurs pourront passer avec les usagers doux. Le problème est que les fermiers se déplacent souvent en quads ou en jeep pour se rendre à leurs terrains et les plots poseront problème. Il faut donc étudier la problématique pour trouver un système pratique. Les plots intelligents coûtent chers et il faut installer des gros dispositifs. Quant aux blocs en béton, ils sont cohérents quand il n'y a pas de charroi. Pourtant, même si un sentier est uniquement destiné aux usagers doux, il est bien souvent entretenu à l'aide d'un quad pour transporter le matériel. Il est de toute façon prévu d'attendre des nouvelles de Mme DOCTEUR du SPW avant d'avancer ; ce point est assez compliqué à traiter. Pour terminer, Mme DEMBLON annonce qu'elle présentera ces différents plans lors d'une réunion de la CCATM.

## 6. Divers

Mme LACASSE rappelle à tous les différents GT organisés et invite l'ensemble des membres à participer et à partager le mail qui sera envoyé d'ici quelques jours.

M. DELVAUX remercie tous les membres et clôture la réunion à 21H30.

## COMMUNE DE SPRIMONT

### Futures fiches-projets

CLDR du 24 février 2021

#### Liste des projets abordés lors des différentes réunions des groupes de travail.

Ces projets ne sont pas aboutis et nécessitent encore beaucoup d'analyses afin de connaître leurs viabilités. Ces idées sont mises en avant dans le but de débattre tous ensemble et d'avoir une vue d'ensemble du futur PCDR. Par la suite, les GT pourront être organisés différemment en fonction des avis reçus.

1. Sensibiliser les citoyens au respect du code de la route et surtout aux limitations de vitesse via le renforcement des marquages au sol et ce, surtout dans les zones 30km/h et aux traversées cyclables.
2. Rédiger un article dans le Bulletin communal afin de faire connaître les racks vélos existants dans la commune **et** envisager une nouvelle convention avec une société afin d'aménager d'autres racks sponsorisés dans l'entité (ex : sur la place du Vieux Bac et au Centre Médical des Carrières).
3. Rédiger un article dans le Bulletin communal ainsi que sur le site web et les réseaux sociaux afin de rappeler aux usagers faibles et aux automobilistes le code de la route (port du gilet fluo le soir, comment se positionner le long des voiries, comment dépasser en toute sécurité, vitesse adaptée, etc.).
4. Promouvoir et sensibiliser à l'action BeWap.
5. Placer des panneaux informatifs au départ des liaisons douces (en concertation avec la DNF pour certaines zones) relatifs aux points de vue, hameaux, histoire de la commune, etc.
6. Améliorer la sécurité aux abords des écoles via le placement d'éléments indicatifs supplémentaires.
7. Sensibiliser les nouveaux arrivants des villes au monde rural.
8. Poursuivre le soutien communal en matière de potagers collectifs (formations, etc.) et poursuivre l'arboretum des naissances.
9. Sensibiliser la population et les agriculteurs (le long des zones agricoles) à la plantation de haies d'espèces indigènes et poly-spécifiques.
10. Poursuivre la sensibilisation des propriétaires forestiers aux problèmes de scolytes et les agriculteurs aux problèmes de plantes invasives via un courrier (**réalisé et toujours en cours**).
11. Poursuivre et développer des activités/projets intergénérationnels en lien avec l'arbre à Papy'on.
12. Mettre en évidence les sculptures du CIP (libres de droit) à divers endroits : balade de la pierre ou autres et places de villages (moins sujettes au vandalisme).

13. Développer une communication valorisant la région, les commerçants locaux (QR code ? Site communal ?) via le placement de panneaux au début de promenades, près de points de vue (ex : cimetière de Fraiture, point de vue de Raboster, crête entre Presseux et Rouvieux), etc.
14. Créer des ateliers et/ou des expositions éphémères autour de la Pierre dans la grande salle du CIP et dans le centre de Sprimont lors de manifestations (**Scénographie déjà prévue au CIP, en cours de développement**).
15. Créer des parcours et balades à thèmes avec énigmes à la découverte de Sprimont sous forme de « Journal d'excursions ». L'intérêt étant de visiter un village, une région en suivant différentes étapes proposées. Expériences à publier dans le bulletin communal ainsi que sur les réseaux et sites internet.
16. Devenir un Village Fleuri (<https://www.wallonieenfleurs.be/villes-et-villages-fleuris/>) et inciter les citoyens à participer via diverses actions en proposant certaines plantes plus favorables à la biodiversité.
17. Placer des panneaux au début de rues, villages avec des photos Avant/Après.
18. Installer des tours observatoires et des tables d'orientation (ex : cimetières de Louveigné et Fraiture, point de vue de Raboster, etc.) afin de valoriser le paysage (cadenas de tables d'orientation à définir pouvant se décliner selon les paysages pour une belle homogénéité) – création d'un espace convivial à proximité.
19. Créer une aire multisports à Banneux (athlétisme).
20. Créer des liaisons douces – où ? créer une balade PMR ?
21. Créer un musée avec espaces conviviaux (intérieur + extérieur) à Banneux.
22. Acquérir un bâtiment afin d'y créer un commerce partagé pour les producteurs locaux (coopérative) **ou** construire une halle.
23. Créer un atelier rural ou un espace de co-working (**renseignements en cours auprès du DR pour les possibilités de subventions**).
24. Embellir le haut de la place du Vieux bac de Sprimont – création d'un mur végétal qui permettrait quiétude et insonorisation (ex : pots colorés avec arbustes, banc, terrain de pétanque, etc.).
25. Créer une zone de convivialité à l'arrière du Centre culturel avec un potager collectif (terrain déjà communal).
26. Créer une zone de convivialité à Chanxhe.
27. Réaliser une plaine de jeux à Dolembreux (terrain appartenant au Presbytère).
28. Rénover la maison des jeunes de Banneux + créer une zone AGORA à l'arrière.
29. Créer une maison de village – où ? Rénovation ?
30. Créer ou remettre à neuf le parcours VITA.

31. Aménager des espaces conviviaux au départ des promenades.
32. Aménager le côté de la place des Combattants de Louveigné.
33. Créer une zone de convivialité à Sendrogne (voir appel à projets du Comité 3 villages).
34. Placer des stèles commémoratives relatant l'histoire (ex : 2<sup>ème</sup> GM) + aménager un banc pour se recueillir à proximité – où ?
35. Acheter un bus afin d'y créer une supérette ambulante pour les personnes ne pouvant pas se déplacer (Point ferme) avec une tournante (1 jour = 1 village) – à développer avec le CPAS et l'épicerie solidaire ?
36. Améliorer le réseau cyclable via la création de liaisons continues et aménagements aux intersections parfois dangereuses.
37. Acquérir un terrain en vue d'y créer un espace convivial ou tout autre espace dédié au partage.
38. Acquérir un bâtiment en vue d'y créer un espace convivial ou tout autre espace dédié au partage.
39. Créer une zone de convivialité à Gomzé-Andoumont à proximité de la salle.
40. Créer une mare ainsi qu'un espace convivial afin de retisser un maillage écologique dans l'entité (ex : entre Louveigné et Banneux mais d'autres endroits sont possibles).